

Commission Permanente du Conseil Régional Séance publique

Lundi 28 Janvier 2007

2 grands thèmes

Éducation – Formation, pour que chacun accède à un métier

- Fonds Social Régional des lycées : soutien renforcé aux familles
- Signature d'un nouveau protocole avec l'Assedic et création du Chèque Régional d'Accès à la Certification.
- Apprentissage : 303 places supplémentaires à la rentrée 2008

Excellence environnementale :

- Engagement du Plan régional photovoltaïque.
- Développement des énergies renouvelables : nouvelles aides 2008
- Lancement de Effinergie Poitou-Charentes « bâtiments à basse consommation d'énergie ».

◆ **Fonds Social Régional : renforcer le soutien aux familles à revenus modestes**

Objectif : réduire les inégalités sociales et garantir l'égalité d'accès au savoir des lycéens, pour qu'ils puissent poursuivre leur formation dans de meilleures conditions.

6341 bénéficiaires en 2006.

Augmentation du Fonds pour répondre à la baisse du pouvoir d'achat.

- ◆ **Programme Régional de Formation : la Région concrétise le droit à la formation pour tous, tout au long de la vie**
 - Signature d'un nouveau protocole d'accord Assedic Région afin de sécuriser le parcours professionnel des demandeurs d'emploi et ainsi leur permettre le retour à un emploi durable.
 - Création du Chèque Régional d'Accès à la Certification afin de garantir une insertion durable dans l'emploi. Objectif 2008 : 650 bénéficiaires.

◆ **La Région renforce sa politique de développement de l'apprentissage**

-Ouverture de 303 places supplémentaires à la rentrée 2008. 1 500 places créées depuis 2005.

-Régionalisation du Centre de Formation d'Apprentis National des Compagnons du Devoir (200 places en 2008).

◆ Bilan de l'action régionale pour l'apprentissage

Entre 2004 et 2007 :

- **Augmentation de 14% du nombre d'apprentis**
- **Ouverture de 100 sections nouvelles, dont 47 au sein des établissements d'enseignement locaux publics, y compris agricoles**
- **80% des apprentis intègrent le marché du travail après leur formation**

Environnement

◆ **La Région met en place le Plan régional photovoltaïque, avec comme axes d'actions:**

- **Développer des sites de production d'électricité photovoltaïque au sein des collectivités, des zones d'activités et des entreprises, au sein des bâtiments gérés par la Région, tout en soutenant des projets pour particuliers.**
- **Créer des emplois dans cette filière**
- **Créer une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Poitou-Charentes Energies Renouvelables.**

Environnement

La Région renforce son action en faveur des énergies renouvelables et des bâtiments à Basse Consommation d'Energie

- **Définition de nouvelles règles d'intervention du Fonds Régional d'Excellence Environnementale en 2008, pour une meilleure adaptation aux besoins et donc plus grande réactivité aux demandes de soutien.**
- **Lancement d'un appel à projets EFFINERGIE « Bâtiments à Basse Consommation d'Energie »**

Commission Permanente du Conseil Régional

Lundi 28 Janvier 2008